



## DETECTION U12F Finale Saint-Just en Chaussée

Les joueuses ci-dessous sont convoquées le **Mercredi 10 avril 2024 de 14 H 00 à 17 h 00** au stade de ST JUST EN CHAUSSEE - Terrain synthétique

### AS BEAUVAIS OISE

SUKHOPER Arina MA  
SOUYAH Leila ATT

### FC CHAMBLY

LUCAS SYLVESTRE Jade DD

### CS CHAUMONT EN VEXIN

GRISVARD Perrine DA  
JAGER Eve MA  
MANACH Léonie M. exc

### US CHOISY AU BAC

BELLINI Nina GB  
MONSIGNA Noemie DD  
SALMON Léana DA  
KISSIE Soukaina MA  
BALCAEN Elisa M.exc D  
GODEFROY Enaëlle M.exc D  
SIDIBE Khadjidiatou ATT

### US ESTREES ST DENIS

LEDOUX Jade DD  
ROLLERO Ilanna DD  
VERTUEUX BOITREL Alyssa DG

### GRANDVILLIERS AC

DELAFOSSÉ Louise DA

### US GOUVIEUX

CUVEREAUX Shayna ATT

### HERMES-BERTHECOURT AC

BOUHBASS Emma DD  
GARCIA Amélie MA

### US NANTEUIL LE HAUDOIN

LABOUYSSE Romane GB  
RODRIGUES Lisa MA  
MOREIRA GONCALVES Lina ATT

### AS NOAILLES CAUVIGNY

DUQUENNE Salomé DD  
BUSSIGNIES Emma MA  
DUCHAUBENEIX Fany DG

### FCJ NOYON

BOUSTANE Assisa DD  
EL HAUDI Souhaïla DA

### US PONT STE MAXENCE

PARDO Romane GB  
DOUILLERE Léa DA  
BEN ASKER Maram M.exc  
MORTIER Océane ATT

### SC ST JUST EN CHAUSSEE

WATTELLE Emilie GB  
CHEPTOU Nina MA

### ST. RESSONS

ROHART Lenaïg M.exc D

### US RIBECOURT

WAGUET Elyana DA  
FONTAINE Emma M.exc G - DG

### AS SAINT SAUVEUR

LEDOUX Loona DD  
MALICET Leana M.exc G  
HADDOU OUMOULOU Louna ATT

**Les joueuses doivent arriver en basket ou en chaussures de ville. Les claquettes et les chaussures de football ne sont pas autorisées avant la séance. Des vestiaires sont à disposition pour se changer.**

**Pour la séance, les joueuses doivent pratiquer en tenue de match (haut de survêtement pour l'échauffement, maillot, short, chaussettes et protèges tibias), les bas de survêtement ne sont pas autorisés, les collants sont tolérés.**

Chaque joueuse est priée de se munir :

**\*De son équipement de club et de ses protèges tibias**

**\*De sa gourde**

Encadrement : MM. BAUCHY (06.11.97.46.49), PENON, MASSU, AULON, MAST, Me IKHENTANE

Décision du Comité Directeur du 16/12/2016 :

*Tout joueur absent pour cause de journée de détection dans un club professionnel ou National alors qu'il est convoqué par le District Oise de Football sur un stage ou une journée de perfectionnement ou une phase de détection, ne sera plus convoqué de la saison lors des prochains rassemblements.*

Destinataires : clubs, encadrement, M. MAIGRET, M. CHAPRON, Me DOMETZ-RIGAULT

Le Président, Claude COQUEMA